

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 93 (2021)

Heft: 4

Artikel: Écoquartier Les Vergers, qu'en disent les coopératives?

Autor: Khattar, Canthia

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-966016>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉCOQUARTIER LES VERGERS, QU'EN DISENT LES COOPÉRATIVES?

L'écoquartier des Vergers à Meyrin est quasiment en place, et ses habitants sont déjà bien installés. L'occasion de faire un premier bilan avec deux responsables de coopératives, Uli Amos d'Equilibre et Christian Müller des Ailes.

CYNTHIA KHATTAR (TEXTE ET PHOTO)

Quel a été votre rôle depuis le début du projet et quel est-il aujourd'hui au sein de la coopérative et de l'écoquartier?

Uli Amos: En 2013, j'étais simplement «future habitante», mais dès l'année suivante, je suis devenue représentante du maître d'ouvrage puis membre du groupe des maîtres d'ouvrage (GMO). Entre 2015 et 2020, j'ai représenté les superficiaires à la séance plénière des propriétaires historiques du quartier. Par ailleurs, depuis 2015 également, je suis membre du comité de gestion des dépendances (ce sont les espaces extérieurs de la copropriété d'environ 52 000 m²).

Christian Müller: Depuis le début du projet, j'ai eu pour mission, en tant que directeur de la coopérative, de mettre en œuvre les décisions prises par son comité de direction. Aujourd'hui, j'assume, au niveau de l'écoquartier, des fonctions au sein du comité de gestion des dépendances ainsi qu'au conseil de communauté des parkings communs comme délégué des coopératives.

Les Vergers dans son état actuel correspond-il à ce que vous imaginiez auparavant?

UA: C'est difficile à dire car la création d'un quartier de cette taille est très complexe et ce n'est pas facile de se faire une image avant. Je suis plutôt surprise en bien car le plan urbanistique est plutôt rigide et peut faire un peu peur. Les premiers mois au milieu d'un chantier n'étaient pas faciles, mais depuis deux ans le quartier a beaucoup changé et change encore. C'est devenu beaucoup plus vert, plus coloré, il y a les poules, les potagers, les voisins. En tant qu'habitante je suis très contente de vivre ici. Habiter dans ce quartier est très agréable – la proximité avec la nature, l'absence des voitures, les infrastructures dans le quartier et dans la commune... La vie dans nos immeubles est certainement aussi un facteur mais pas le seul.

CM: Favoriser la mixité fonctionnelle et intergénérationnelle, se développer grâce à un processus participatif et minimiser l'empreinte écologique, tels étaient les buts ambitieux de ce projet d'écoquartier. De nombreux efforts ont été déployés pour atteindre ces objectifs. Le résultat n'est pas si éloigné de ce qu'il était possible d'imaginer en matière de mixité puisque le quartier compte aussi bien des immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA), dont certains sont hébergés dans notre tour, une école primaire, ainsi que de nombreuses arcades commerciales, médicales, de restauration et autres activités.

S'agissant du processus participatif, le bilan est probablement plus mitigé. En effet, peut-être séduisante sur le papier, l'idée d'intégrer les futurs habitants et usagers le plus en amont possible afin de planifier en fonction de leurs besoins, tout comme dans le cadre d'une coopérative d'habitants, semble avoir de la peine à séduire à une large échelle, en tous les cas en Suisse romande. Ainsi, l'aspect participatif des habitants n'est, selon nous, pas à la hauteur des attentes.

Au niveau écologique justement, cela correspond-il à vos éventuelles attentes?

UA: Il faut différencier peut-être les attentes par rapport aux bâtiments et par rapport au quartier. Au niveau du quartier le projet était ambitieux (système de chauffage à distance à l'eau du Rhône réchauffée dans la zone industrielle Zimeysa avec retour de l'eau refroidie dans le Rhône, gestion des eaux pluviales en surface avec des noues, limitation des surfaces perméables, plantation de beaucoup d'arbres, gestion des terres sur place donc limitation des évacuations par camion...)

Au niveau des bâtiments on aurait pu faire plus. Tous les bâtiments sont labellisés Minergie A ou P, mais ça dit peu des matériaux de construction utilisés. Une large majorité des bâtiments ont une structure en béton armé avec une isolation périphérique à la base de pétrole, des fenêtres en PVC et des crépis synthétiques.

L'agriculture intégrée dans le quartier, le projet alimentaire avec le concept de la production – transformation – consommation dans le quartier, la création de la coopérative agricole qui entretient aussi les espaces extérieurs, qui aurait imaginé tout ça au début? Un thème intéressant est aussi la mobilité. La circulation de voitures est interdite sur l'esplanade et sur les promenades (sauf quelques exceptions). Ces surfaces sont très appréciées par les enfants qui jouent dehors en toute sécurité. La vue sur des espaces sans voitures est aussi très agréable d'un point de vue esthétique.

CM: Le concept énergétique de quartier retenu par la commune, pour en faire un quartier «éco» impliquait que, au-delà du seul label Minergie A déjà imposé par le plan localisé de quartier (PLQ), tous les constructeurs s'astreignent ensuite à Minergie P également. Il est vrai que pour nous, le respect de ces labels (issus de l'industrie) a résulté, d'abord en une augmentation des coûts de construction, ensuite en une réduction significative de l'énergie directement consommée. Et donc des charges de chauffage également, ce dont nos sociétaires se réjouissent bien sûr.